

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**5102 CA-Activateur liquide sans DMPT**

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Groupe du produit:

UFI: V10K-EF99-M109-TQG5

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/de la préparation

Adhésifs et produits d'étanchéité Activateur

##### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société: Kisling AG  
Rue: Motorenstrasse 102  
Lieu: CH-8620 Wetzikon  
Téléphone: +41 58 272 0 272  
E-mail: customerservice@kisling.com  
Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143  
E-mail (Interlocuteur): compliance@kisling.com  
Internet: www.kisling.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)  
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)  
24h numéro d'appel d'urgence +1 872 5888271 (KAR)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou de la préparation

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225  
Eye Irrit. 2; H319  
STOT SE 3; H336  
Aquatic Acute 1; H400  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

butanone

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:**

##### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 2 de 13

#### Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

**Mention d'avertissement:** Danger

**Pictogrammes:**


#### Mentions de danger

H412

#### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Préparations

##### Caractérisation chimique

Mélanges

##### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
78-93-3	butanone			90 - 100 %
	201-159-0	606-002-00-3	01-2119457290-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide			0.09 - 0.9 %
	407-430-1	613-180-00-6		
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
78-93-3	201-159-0	butanone	90 - 100 %
	par voie orale: DL50 = 2193 mg/kg		
3741-80-8	407-430-1	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide	0.09 - 0.9 %
	par inhalation: Données manquantes (gaz); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 3 de 13

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

##### Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

##### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires  
Peut irriter les voies respiratoires. Dyspnée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Extincteur à sec

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Produits de combustion dangereux, Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

##### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

##### Pour le nettoyage

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 4 de 13

#### Autres informations

Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas affecter les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où le mélange est utilisée.

##### Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

##### Information supplémentaire

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Ne pas vider le récipient avec de la pression. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

##### Conseils pour le stockage en commun

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Classes d'entreposage: 3 (Liquides inflammables)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	R, SSC, B	
		200	590		VLE courte durée		

##### Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
78-93-3	butanone			
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	106 mg/m <sup>3</sup>

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 5 de 13

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	DNEL type			
	Utilisateur privé DNEL, aigu	par inhalation	systemique	450 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	dermique	systemique	412 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	31 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	600 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	900 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	1161 mg/kg p.c./jour
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	38.5 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	10.9 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	1.06 mg/cm <sup>2</sup>
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	9.5 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	dermique	systemique	5.47 mg/kg p.c./jour
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	dermique	local	0.53 mg/cm <sup>2</sup>
	Utilisateur privé DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	5.46 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
	Milieu environnemental	
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide	
	Eau douce	0.004 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0.004 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	16.66 mg/kg
	Sédiment marin	1.67 mg/kg
	Intoxication secondaire	243 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0.19 mg/l
	Sol	3.32 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

###### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.  
NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm, Temps de pénétration 480 min

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

###### Protection de la peau

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 6 de 13

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Type de filtre: A/P2

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune - rouge
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	80 °C	
Inflammabilité:	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	1 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	11 vol. %	
Point d'éclair:	3 °C	
Température d'auto-inflammation:	404 °C	
Température de décomposition:	non déterminé	ASTM D 2879
pH-Valeur:	non déterminé	
Viscosité cinématique:	non déterminé	
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Pression de vapeur (à 20 °C):	104 hPa	
Densité:	0.81 g/cm <sup>3</sup>	
Densité relative:	non déterminé	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

non déterminé

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

Viscosité dynamique (à 20 °C): 1.04 mPa·s

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 7 de 13

respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
78-93-3	butanone				
	orale	DL50 2193 mg/kg	Rat	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 423
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Study report (1990)	other: US EPA-TSCA 40 CFR Part 798 secti
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	Study report (1990)	other: US EPA-TSCA 40 CFR Part 798 secti
	inhalation	Données manquantes			

#### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (butanone)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 8 de 13

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Peut être nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
78-93-3	butanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2973 mg/l	96 h	Pimephales promelas	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1220 mg/l	72 h	Raphidocelis subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 308 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 ca. 0.005 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1990)	EPA OPP 72-2
	Toxicité pour les poissons	NOEC ca. 0.041 mg/l	89 d	Oncorhynchus mykiss	Study report (1989)	Method: Federal Register 50:TSCA Test St

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
78-93-3	butanone	0.3
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide	6.7

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 9 de 13

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
3741-80-8	N-(1,1-diméthyléthyl)bis(2-benzothiazolesulfén)amide	< 0.8	Cyprinus carpio	Electronic release:

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMOd)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1193

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTHYLÉTHYLCÉTONE)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
Quantité limitée (LQ): 1 L  
Quantité exceptée: E2  
Catégorie de transport: 2  
N° danger: 33  
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

#### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1193

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 10 de 13

#### d'identification:

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTHYLÉTHYLCÉTONE)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1193

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-D

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1193

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ETHYL METHYL KETONE

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

Passenger LQ: Y341

Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 11 de 13

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

#### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

#### **Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 29, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 99 % (801.9 g/l)

##### **Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 99 %

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs, OPAM: Dangers pour l'environnement: 2000 kg

(UE) EINECS/ELINCS/NLP: oui

(RC) TCSI: oui

(NZ) NZIoC: oui

(USA) TSCA: oui

(CDN) DSL: oui

(ROK) KECI/ECL: oui

(RP) PICCS: non

(JP) MITI: oui

(CHN) IECSC: oui

(AUS) AIIC: oui

(CDN) NDSL: non

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,8.

#### **Abréviations et acronymes**

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 12 de 13

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1

Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways

(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 5102 CA-Activateur liquide sans DMPT

Révision: 27.01.2026

Code du produit: 5102F

Page 13 de 13

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*